

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 24 février 2025

OBJET :

**Participation à la consultation
« Risque prévoyance »**

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°5

EXPOSÉ DES MOTIFS

Facultative jusqu'à présent, la couverture assurantielle permettant de limiter la perte de salaire en cas de passage à demi-traitement des agents territoriaux du fait de la maladie doit désormais être proposée par les collectivités territoriales.

En application de l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021, les employeurs publics doivent participer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles souscrivent les agents.

Le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement, ainsi que le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 fixent à ce jour les conditions de mise en place de cette Protection Sociale Complémentaire.

Compte tenu des évolutions légales et réglementaires, un marché public doit être lancé pour retenir un opérateur qui couvrira ce risque.

Le Centre Départemental de Gestion de Meurthe et Moselle a mis en place, depuis 2012, ce type de couverture dont le marché actuel prend fin le 31 décembre 2025 et propose aux collectivités du département un nouvel appel d'offre destiné à obtenir, auprès d'opérateurs d'assurance, des tarifs et prestations négociés appropriés aux besoins des agents territoriaux.

Il est précisé que le mandat donné au Centre de Gestion pour le lancement d'une consultation n'engage pas la collectivité qui conservera la possibilité d'adhérer ou non au contrat de groupe selon les conditions obtenues au terme de la procédure.

La décision d'adhérer au contrat de groupe fera donc l'objet, le cas échéant, d'une délibération ultérieure.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil municipal de :

- De donner mandat au Centre Départemental de Gestion afin de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour couvrir le risque prévoyance qu'il va engager en 2025, avec prise d'effet du contrat au 1^{er} janvier 2026.
- De communiquer au Centre de Gestion les caractéristiques qualitatives et quantitatives des effectifs de notre collectivité, nécessaires à la consultation.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 février 2025.

Pour extrait

La secrétaire de séance,


Marie LOZINGUEZ



Le Maire,


Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 23
- Nombre de votants : 27
- Convocation du Conseil municipal le : 14 février 2025
- Convocation distribuée le : 14 février 2025
- Affichage de la liste des délibérations le : 28 février 2025
- Affichage du procès-verbal le : 4 avril 2025

PRÉSENTS

- M. LAURENT, Mme CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.

- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, M. KOENIG, M. VOIDIER, Mme DEL MANCINO, Mme MALARY, Mme MENZRI, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Isabelle BLONDELET à M. Pascal LAURENT
- Mme Gaëlle BARDOUL à Mme Nadine CADET
- M. Gabriel HOFFER à M. Gilles SAPIRSTEIN
- M. Jean-Louis KATZ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

ABSENTS

- M. Kamal EL JAOUHARI
- Mme Marjorie HOUSSIN

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Marie LOZINGUEZ

Pour extrait

La secrétaire de séance,


Marie LOZINGUEZ



Le Maire,


Michel BREUILLE